

**HONORAIRES TTC**  
**Forfaitaires intégralement à la charge de l'Acquereur**  
**1er Juin 2018**

Vente d'Immeuble à usage d'Habitation, Professionnel, Terrain à Bâtir  
Immobilier Commercial

PRIX AFFICHE		HONORAIRES
1 Euros	14 999 Euros	13% T.T.C
15 000 Euros	49 999 Euros	8 % T.T.C
50 000 Euros	99 999 Euros	7 % T.T.C
100 000 Euros	139 999 Euros	6,5 % T.T.C
140 000 Euros	179 999 Euros	5,5 % T.T.C
180 000 Euros	-	LIBRES

TAUX DE T.V.A à 20%



259, Avenue de Boufflers – 54000 NANCY – Tél. : 03 83 98 22 68 – Fax : 03 83 98 22 86  
E-mail : [agencedeboufflers@orange.fr](mailto:agencedeboufflers@orange.fr) – Site Internet : [www.agencedeboufflers.fr](http://www.agencedeboufflers.fr)

SARL au Capital de 5000 € - Siret Nancy 522 081 744 00016 – Cartes Professionnelles Transaction sur immeuble  
fonds de commerce ~ Gestion Immobilière ~ Syndic de Copropriété : N° CPI 5401 2017 000 020 114  
Caisse de Garantie : GALIAN

## BAREMES 2018 LOCATION - GESTION LOCATIVES SYNDIC DE COPROPRIETE

### HONORAIRES DE LOCATIONS DE LOGEMENTS NON MEUBLES (Loi du 6 Juillet 1989) :

Location de logements non meublés ou meublés en Résidence principale :

- Part Locataire : Visites - Dossier - Bail : 8 Euros du m2  
Etat des lieux : 3 Euros du m2
- Part Propriétaire : Visites - Dossier - Bail : 8 Euros du m2  
Etat des lieux : 3 Euros du m2  
Entremise / Négociation : 10 % TTC du montant du loyer annuel

### HONORAIRES DE LOCATIONS BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNEL

BAIL PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL 10 % HT  
Calculé sur la base du loyer triennal HT

### AVENANTS AUX BAUX

Modification et avenant au bail d'habitation 250 Euros TTC  
(partagé par moitié entre Propriétaire et Locataire)

Modification et Avenant au Bail Commercial ou professionnel 360 Euros TTC  
(A la charge du locataire)

### GESTION LOCATIVE

A la charge du Bailleur  
(calculés sur les sommes encaissées hors charges pour le compte du bailleur) 6,5 % TTC

### HONORAIRES DE REDACTION DU BAIL (hors location par l'Agence)

BAIL D'HABITATION (honoraires partagés entre Bailleur et Locataire)  
calculé sur la base du loyer annuel hors charges plafonné à 6 Euros du m2  
pour le Locataire en cas de résidence principale 12 % TTC

BAIL GARAGE (charge propriétaire) 150 Euros TTC  
BAIL COMMERCIAL, PROFESSIONNEL 12 % HT \*  
(\*du montant du loyer annuel HT à la charge du Locataire)

### BAREME SYNDIC

Forfait Minimum pour honoraires de gestion courantes : 1.000 Euros TTC  
De 150 Euros TTC à 190 Euros TTC par Lot et par année selon la complexité de la Copropriété

TAUX DE T.V.A à 20%



259, Avenue de Boufflers - 54000 NANCY - Tél. : 03 83 98 22 68 - Fax : 03 83 98 22 86  
E-mail : [agencedeboufflers@orange.fr](mailto:agencedeboufflers@orange.fr) - Site Internet : [www.agencedeboufflers.fr](http://www.agencedeboufflers.fr)

SARL au Capital de 5000 € - Siret Nancy 522 081 744 00016 - Cartes Professionnelles Transaction sur immeuble  
fonds de commerce - Gestion Immobilière - Syndic de Copropriété - N° C.P.I 5401 2017 000 020 114  
Caisse de Garantie : GALIAN